

S.23.03 – Mouvements annuels des fonds propres – Taxonomie Solvabilité II AEAPP 2.4.0

Observations générales:

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux entreprises individuelles.

	ÉLÉMENT À DÉCLARER	INSTRUCTIONS
Capital en actions ordinaires – mouvements au cours de la période de référence		
R0010/C0010	Capital en actions ordinaires – versé – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du capital en actions ordinaires versé reporté de la période de référence précédente.
R0010/C0020	Capital en actions ordinaires – versé – augmentation	Accroissement du capital en actions ordinaires versé au cours de la période de référence.
R0010/C0030	Capital en actions ordinaires – versé – réduction	Réduction du capital en actions ordinaires versé au cours de la période de référence.
R0010/C0060	Capital en actions ordinaires – versé – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du capital en actions ordinaires versé reporté à la période de référence suivante.
R0020/C0010	Capital en actions ordinaires – appelé non versé – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du capital en actions ordinaires appelé non versé reporté de la période de référence précédente.
R0020/C0020	Capital en actions ordinaires – appelé non versé – accroissement	Accroissement du capital en actions ordinaires appelé non versé au cours de la période de référence.
R0020/C0030	Capital en actions ordinaires – appelé non versé – réduction	Réduction du capital en actions ordinaires appelé non versé au cours de la période de référence.
R0020/C0060	Capital en actions ordinaires – appelé non versé – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du capital en actions ordinaires appelé non versé reporté à la période de référence suivante.
R0030/C0010	Actions propres auto-détenues – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des actions propres auto-détenues reporté de la période de référence précédente.
R0030/C0020	Actions propres auto-détenues – accroissement	Accroissement des actions propres auto-détenues au cours de la période de référence.
R0030/C0030	Actions propres auto-détenues – réduction	Réduction des actions propres auto-détenues au cours de la période de référence.
R0030/C0060	Actions propres auto-détenues – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des actions propres auto-détenues reporté à la période de référence suivante.
R0100/C0010	Total capital en actions ordinaires – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du total du capital en actions ordinaires reporté de la période de référence précédente. R0100/C0010 comprend les actions propres auto-détenues.
R0100/C0020	Total capital en actions ordinaires – accroissement	Accroissement du total du capital en actions ordinaires au cours de la période de référence.
R0100/C0030	Total capital en actions ordinaires – réduction	Réduction du total du capital en actions ordinaires au cours de la période de référence.
R0100/C0060	Total capital en actions ordinaires – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du total du capital en actions ordinaires reporté à la période de référence suivante.
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – mouvements au cours de la période de référence		
R0110/C0010	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 1, reporté de la période de référence précédente.
R0110/C0020	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 1 – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 1.

R0110/C0030	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 1 – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 1.
R0110/C0060	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 1, reporté à la période de référence suivante.
R0120/C0010	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 2, reporté de la période de référence précédente.
R0120/C0020	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 2 – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 2.
R0120/C0030	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 2 – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 2.
R0120/C0060	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires qui est de niveau 2, reporté à la période de référence suivante.
R0200/C0010	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – total – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total du compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires reporté de la période de référence précédente.
R0200/C0020	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – total – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission total lié au capital en actions ordinaires.
R0200/C0030	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – total – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission total lié au capital en actions ordinaires.
R0200/C0060	Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires – total – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du compte de primes d'émission total lié au capital en actions ordinaires reporté à la période de référence suivante.
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – mouvements au cours de la période de référence		
R0210/C0010	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – versé – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel versés reporté de la période de référence précédente.
R0210/C0020	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – versé – accroissement	Accroissement, sur la période de référence, du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel versés.
R0210/C0030	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – versé – réduction	Réduction, sur la période de référence, du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel versés.
R0210/C0060	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – versé – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel versés reporté à la période de référence suivante.

R0220/C0010	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – appelé non versé – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel appelés non versés reporté de la période de référence précédente.
R0220/C0020	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – appelé non versé – accroissement	Accroissement, sur la période de référence, du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel appelés non versés.
R0220/C0030	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – appelé non versé – réduction	Réduction, sur la période de référence, du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel appelés non versés.
R0220/C0060	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – appelé non versé – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel appelés non versés reporté à la période de référence suivante.
R0300/C0010	Total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel reporté de la période de référence précédente.
R0300/C0020	Total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – augmentation	Accroissement, sur la période de référence, du total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel.
R0300/C0030	Total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – réduction	Réduction, sur la période de référence, du total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel.
R0300/C0060	Total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel reporté à la période de référence suivante.
Comptes mutualistes subordonnés – mouvements au cours de la période de référence		
R0310/C0010	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des comptes mutualistes subordonnés de niveau 1 reporté de la période de référence précédente.
R0310/C0070	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 1 – émis	Montant des comptes mutualistes subordonnés de niveau 1 émis au cours de la période de référence.
R0310/C0080	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 1 – remboursés	Montant des comptes mutualistes subordonnés de niveau 1 remboursés au cours de la période de référence.
R0310/C0090	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 1 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des comptes mutualistes subordonnés de niveau 1 au cours de la période de référence.
R0310/C0100	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 1 – intervention réglementaire	Montant correspondant à l'augmentation ou la diminution, du fait d'une intervention réglementaire, des comptes mutualistes subordonnés de niveau 1 au cours de la période de référence.

R0310/C0060	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des comptes mutualistes subordonnés de niveau 1 reporté à la période de référence suivante.
R0320/C0010	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des comptes mutualistes subordonnés de niveau 2 reporté de la période de référence précédente.
R0320/C0070	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 2 – émis	Montant des comptes mutualistes subordonnés de niveau 2 émis au cours de la période de référence.
R0320/C0080	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 2 – remboursés	Montant des comptes mutualistes subordonnés de niveau 2 remboursés au cours de la période de référence.
R0320/C0090	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 2 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des comptes mutualistes subordonnés de niveau 2 au cours de la période de référence.
R0320/C0100	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 2 – intervention réglementaire	Montant correspondant à l'augmentation ou la diminution, du fait d'une intervention réglementaire, des comptes mutualistes subordonnés de niveau 2 au cours de la période de référence.
R0320/C0060	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des comptes mutualistes subordonnés de niveau 2 reporté à la période de référence suivante.
R0330/C0010	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 3 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des comptes mutualistes subordonnés de niveau 3 reporté de la période de référence précédente.
R0330/C0070	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 3 – émis	Montant des comptes mutualistes subordonnés de niveau 3 émis au cours de la période de référence.
R0330/C0080	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 3 – remboursés	Montant des comptes mutualistes subordonnés de niveau 3 remboursés au cours de la période de référence.
R0330/C0090	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 3 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des comptes mutualistes subordonnés de niveau 3 au cours de la période de référence.
R0330/C0100	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 3 – intervention réglementaire	Montant correspondant à l'augmentation ou la diminution, du fait d'une intervention réglementaire, des comptes mutualistes subordonnés de niveau 3 au cours de la période de référence.
R0330/C0060	Comptes mutualistes subordonnés – niveau 3 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des comptes mutualistes subordonnés de niveau 3 reporté à la période de référence suivante.
R0400/C0010	Total des comptes mutualistes subordonnés – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total des comptes mutualistes subordonnés reporté de la période de référence précédente.
R0400/C0070	Total des comptes mutualistes subordonnés – émis	Montant total des comptes mutualistes subordonnés émis au cours de la période de référence.
R0400/C0080	Total des comptes mutualistes subordonnés – remboursés	Montant total des comptes mutualistes subordonnés remboursés au cours de la période de référence.
R0400/C0090	Total des comptes mutualistes subordonnés – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation totale de la valorisation des comptes mutualistes subordonnés au cours de la période de référence.

R0400/C0100	Total des comptes mutualistes subordonnés – intervention réglementaire	Montant correspondant à l'augmentation ou la diminution totale, du fait d'une intervention réglementaire, des comptes mutualistes subordonnés au cours de la période de référence.
R0400/C0060	Total des comptes mutualistes subordonnés – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total des comptes mutualistes subordonnés reporté à la période de référence suivante.
Fonds excédentaires		
R0500/C0010	Fonds excédentaires – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des fonds excédentaires reporté de la période de référence précédente.
R0500/C0060	Fonds excédentaires – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des fonds excédentaires reporté à la période de référence suivante.
Actions de préférence – mouvements au cours de la période de référence		
R0510/C0010	Actions de préférence – niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des actions de préférence de niveau 1 reporté de la période de référence précédente.
R0510/C0020	Actions de préférence – niveau 1 – accroissement	Accroissement des actions de préférence de niveau 1 au cours de la période de référence.
R0510/C0030	Actions de préférence – niveau 1 – réduction	Réduction des actions de préférence de niveau 1 au cours de la période de référence.
R0510/C0060	Actions de préférence – niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des actions de préférence de niveau 1 reporté à la période de référence suivante.
R0520/C0010	Actions de préférence – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des actions de préférence de niveau 2 reporté de la période de référence précédente.
R0520/C0020	Actions de préférence – niveau 2 – accroissement	Accroissement des actions de préférence de niveau 2 au cours de la période de référence.
R0520/C0030	Actions de préférence – niveau 2 – réduction	Réduction des actions de préférence de niveau 2 au cours de la période de référence.
R0520/C0060	Actions de préférence – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des actions de préférence de niveau 2 reporté à la période de référence suivante.
R0530/C0010	Actions de préférence – niveau 3 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des actions de préférence de niveau 3 reporté de la période de référence précédente.
R0530/C0020	Actions de préférence – niveau 3 – accroissement	Accroissement des actions de préférence de niveau 3 au cours de la période de référence.
R0530/C0030	Actions de préférence – niveau 3 – réduction	Réduction des actions de préférence de niveau 3 au cours de la période de référence.
R0530/C0060	Actions de préférence – niveau 3 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des actions de préférence de niveau 3 reporté à la période de référence suivante.
R0600/C0010	Total actions de préférence – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total des actions de préférence reporté de la période de référence précédente.
R0600/C0020	Total actions de préférence – accroissement	Accroissement du total des actions de préférence au cours de la période de référence.
R0600/C0030	Total actions de préférence – réduction	Réduction du total des actions de préférence au cours de la période de référence.
R0600/C0060	Total actions de préférence – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total des actions de préférence reporté à la période de référence suivante.
Primes d'émission liées aux actions de préférence		
R0610/C0010	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 1, reporté de la période de référence précédente.
R0610/C0020	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 1 – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 1.
R0610/C0030	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 1 – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 1.

R0610/C0060	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du compte de primes d'émission lié aux actions ordinaires qui est de niveau 1, reporté à la période de référence suivante.
R0620/C0010	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 2, reporté de la période de référence précédente.
R0620/C0020	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 2 – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 2.
R0620/C0030	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 2 – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 2.
R0620/C0060	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du compte de primes d'émission lié aux actions ordinaires qui est de niveau 2, reporté à la période de référence suivante.
R0630/C0010	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 3 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 3, reporté de la période de référence précédente.
R0630/C0020	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 3 – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 3.
R0630/C0030	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 3 – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence qui est de niveau 3.
R0630/C0060	Primes d'émission liées aux actions de préférence – niveau 3 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde du compte de primes d'émission lié aux actions ordinaires qui est de niveau 3, reporté à la période de référence suivante.
R0700/C0010	Primes d'émission liées aux actions de préférence – total – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total du compte de primes d'émission lié aux actions de préférence reporté de la période de référence précédente.
R0700/C0020	Primes d'émission liées aux actions de préférence – total – accroissement	Accroissement, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission total lié aux actions de préférence.
R0700/C0030	Primes d'émission liées aux actions de préférence – total – réduction	Réduction, au cours de la période de référence, du compte de primes d'émission total lié aux actions de préférence.
R0700/C0060	Primes d'émission liées aux actions de préférence – total – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total du compte de primes d'émission lié aux actions ordinaires reporté à la période de référence suivante.
Passifs subordonnés – mouvements au cours de la période de référence		
R0710/C0010	Passifs subordonnés – niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des passifs subordonnés de niveau 1 reporté de la période de référence précédente.
R0710/C0070	Passifs subordonnés – niveau 1 – émis	Montant des passifs subordonnés de niveau 1 émis au cours de la période de référence.
R0710/C0080	Passifs subordonnés – niveau 1 – remboursés	Montant des passifs subordonnés de niveau 1 remboursés au cours de la période de référence.
R0710/C0090	Passifs subordonnés – niveau 1 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des passifs subordonnés de niveau 1 au cours de la période de référence.
R0710/C0100	Passifs subordonnés – niveau 1 – intervention réglementaire	Montant correspondant à la variation des passifs subordonnés de niveau 1 du fait d'une intervention réglementaire.
R0710/C0060	Passifs subordonnés – niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des passifs subordonnés de niveau 1 reporté à la période de référence suivante.
R0720/C0010	Passifs subordonnés – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des passifs subordonnés de niveau 2 reporté de la période de référence précédente.
R0720/C0070	Passifs subordonnés – niveau 2 – émis	Montant des passifs subordonnés de niveau 2 émis au cours de la période de référence.

R0720/C0080	Passifs subordonnés – niveau 2 – remboursés	Montant des passifs subordonnés de niveau 2 remboursés au cours de la période de référence.
R0720/C0090	Passifs subordonnés – niveau 2 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des passifs subordonnés de niveau 2 au cours de la période de référence.
R0720/C0100	Passifs subordonnés – niveau 2 – intervention réglementaire	Montant correspondant à la variation des passifs subordonnés de niveau 2 du fait d'une intervention réglementaire.
R0720/C0060	Passifs subordonnés – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des passifs subordonnés de niveau 2 reporté à la période de référence suivante.
R0730/C0010	Passifs subordonnés – niveau 3 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des passifs subordonnés de niveau 3 reporté de la période de référence précédente.
R0730/C0070	Passifs subordonnés – niveau 3 – émis	Montant des passifs subordonnés de niveau 3 émis au cours de la période de référence.
R0730/C0080	Passifs subordonnés – niveau 3 – remboursés	Montant des passifs subordonnés de niveau 3 remboursés au cours de la période de référence.
R0730/C0090	Passifs subordonnés – niveau 3 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des passifs subordonnés de niveau 3 au cours de la période de référence.
R0730/C0100	Passifs subordonnés – niveau 3 – intervention réglementaire	Montant correspondant à la variation des passifs subordonnés de niveau 3 du fait d'une intervention réglementaire.
R0730/C0060	Passifs subordonnés – niveau 3 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des passifs subordonnés de niveau 3 reporté à la période de référence suivante.
R0800/C0010	Total passifs subordonnés – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total des passifs subordonnés reporté de la période de référence précédente.
R0800/C0070	Total passifs subordonnés – émis	Montant total des passifs subordonnés émis au cours de la période de référence.
R0800/C0080	Total passifs subordonnés – remboursés	Montant total des passifs subordonnés remboursés au cours de la période de référence.
R0800/C0090	Total passifs subordonnés – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation du total des passifs subordonnés au cours de la période de référence.
R0800/C0100	Total passifs subordonnés – intervention réglementaire	Montant correspondant à la variation du total des passifs subordonnés du fait d'une intervention réglementaire.
R0800/C0060	Total passifs subordonnés – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total des passifs subordonnés reporté à la période de référence suivante.
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés		
R0900/C0010	Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets – solde reporté de l'exercice précédent	Solde d'un montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets reporté de la période de référence précédente.
R0900/C0060	Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets – solde reporté à l'exercice suivant	Solde d'un montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets reporté à la période de référence suivante.
Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – mouvements au cours de la période de référence		
R1000/C0010	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments non restreints de niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments non restreints, reporté de la période de référence précédente.

R1000/C0070	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments non restreints de niveau 1 – émis	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments non restreints, émis au cours de la période de référence.
R1000/C0080	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments non restreints de niveau 1 – remboursés	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments non restreints, remboursés au cours de la période de référence.
R1000/C0090	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments non restreints de niveau 1 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments non restreints.
R1000/C0060	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments non restreints de niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments non restreints, reporté à la période de référence suivante.
R1010/C0010	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments restreints de niveau 1 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments restreints, reporté de la période de référence précédente.
R1010/C0070	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments restreints de niveau 1 – émis	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments restreints, émis au cours de la période de référence.
R1010/C0080	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments restreints de niveau 1 – remboursés	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments restreints, remboursés au cours de la période de référence.
R1010/C0090	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments restreints de niveau 1 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments restreints.
R1010/C0060	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – éléments restreints de niveau 1 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 1, à traiter en tant qu'éléments restreints, reporté à la période de référence suivante.
R1020/C0010	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 2, reporté de la période de référence précédente.

R1020/C0070	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 2 – émis	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 2, émis au cours de la période de référence.
R1020/C0080	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 2 – remboursés	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 2, remboursés au cours de la période de référence.
R1020/C0090	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 2 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 2.
R1020/C0060	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 2, reporté à la période de référence suivante.
R1030/C0010	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 3 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 3, reporté de la période de référence précédente.
R1030/C0070	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 3 – émis	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 3, émis au cours de la période de référence.
R1030/C0080	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 3 – remboursés	Montant des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 3, remboursés au cours de la période de référence.
R1030/C0090	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 3 – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 3.
R1030/C0060	Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – niveau 3 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra qui sont de niveau 3, reporté à la période de référence suivante.
R1100/C0010	Total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra, reporté de la période de référence précédente.
R1100/C0070	Total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – émis	Montant total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra, émis au cours de la période de référence.
R1100/C0080	Total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – remboursés	Montant total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra, remboursés au cours de la période de référence.

R1100/C0090	Total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – variation de la valorisation	Montant correspondant à la variation de la valorisation du total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra.
R1100/C0060	Total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total des autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra, reporté à la période de référence suivante.
Fonds propres auxiliaires – mouvements au cours de la période de référence		
R1110/C0010	Fonds propres auxiliaires – niveau 2 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des fonds propres auxiliaires de niveau 2 reporté de la période de référence précédente.
R1110/C0110	Fonds propres auxiliaires – niveau 2 – nouveau montant mis à disposition	Nouveau montant de fonds propres auxiliaires de niveau 2 mis à disposition au cours de la période de référence.
R1110/C0120	Fonds propres auxiliaires – niveau 2 – réduction du montant disponible	Réduction du montant disponible de fonds propres auxiliaires de niveau 2 au cours de la période de référence.
R1110/C0130	Fonds propres auxiliaires – niveau 2 – appelés en fonds propres de base	Montant des fonds propres auxiliaires de niveau 2 qui ont été appelés et sont devenus un élément de fonds propres de base au cours de la période de référence.
R1110/C0060	Fonds propres auxiliaires – niveau 2 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des fonds propres auxiliaires de niveau 2 reporté à la période de référence suivante.
R1120/C0010	Fonds propres auxiliaires – niveau 3 – solde reporté de l'exercice précédent	Solde des fonds propres auxiliaires de niveau 3 reporté de la période de référence précédente.
R1120/C0110	Fonds propres auxiliaires – niveau 3 – nouveau montant mis à disposition	Nouveau montant de fonds propres auxiliaires de niveau 3 mis à disposition au cours de la période de référence.
R1120/C0120	Fonds propres auxiliaires – niveau 3 – réduction du montant disponible	Réduction du montant disponible de fonds propres auxiliaires de niveau 3 au cours de la période de référence.
R1120/C0130	Fonds propres auxiliaires – niveau 3 – appelés en fonds propres de base	Montant des fonds propres auxiliaires de niveau 3 qui ont été appelés et sont devenus un élément de fonds propres de base au cours de la période de référence.
R1120/C0060	Fonds propres auxiliaires – niveau 3 – solde reporté à l'exercice suivant	Solde des fonds propres auxiliaires de niveau 3 reporté à la période de référence suivante.
R1200/C0010	Total fonds propres auxiliaires – solde reporté de l'exercice précédent	Solde total des fonds propres auxiliaires reporté de la période de référence précédente.
R1200/C0110	Total des fonds propres auxiliaires – nouveau montant mis à disposition	Nouveau montant total de fonds propres auxiliaires mis à disposition au cours de la période de référence.
R1200/C0120	Total des fonds propres auxiliaires – réduction du montant disponible	Réduction du montant disponible total de fonds propres auxiliaires au cours de la période de référence.
R1200/C0130	Total fonds propres auxiliaires – appelés en fonds propres de base	Montant total des fonds propres auxiliaires qui ont été appelés et sont devenus un élément de fonds propres de base au cours de la période de référence.
R1200/C0060	Total fonds propres auxiliaires – solde reporté à l'exercice suivant	Solde total des fonds propres auxiliaires reporté à la période de référence suivante.